



centre démocrate *humaniste*

22 MAI 2014

Le Président

Bruxelles, le 20 MAI 2014

Monsieur Claude EMONTS

Président

Union des Villes et Communes de Wallonie -

UVCW

rue de l'Etoile 14

5000 NAMUR



Nos Réf. : BL/FD/SD/21177-34456

Vos Réf. :

Personne de contact : Simon DETHIER

E-mail : dethier@lecdh.be

Concerne : Création d'un OIP wallon suite à la sixième réforme de l'Etat

Monsieur le Président,
Cher Monsieur EMONTS,

Votre courrier daté du 3 avril 2014 relatif à l'objet sous rubrique m'est bien parvenu et a retenu ma meilleure attention.

Je tenais à vous remercier pour les éléments que vous m'avez envoyés. Soyez convaincu que le cdH en tiendra compte dans ses futures propositions.

Les négociations sur ce point sont actuellement suspendues. En effet, l'accord politique des 4 groupes prévoit qu'une consultation du secteur doit avoir lieu avant le dépôt de la proposition.

Pour le cdH, il est essentiel de profiter de la réforme de l'Etat pour créer une réelle cogestion avec les acteurs. Avec la sixième réforme de l'Etat, des matières importantes touchant les personnes handicapées, les personnes âgées, les soins de santé vont être transférées aux Régions et Communautés. Pour préserver au mieux l'accès et la qualité des services et des soins, mais aussi éviter une complexité encore plus grande, le cdH propose que les organismes publics chargés de la gestion de ces compétences (actuellement Phare et l'AWIPH) soient organisés selon un mode de concertation renforcé avec les acteurs du secteur (et non un rôle purement consultatif) ; et en veillant à ce qu'une coupole renforce les liens entre Bruxelles et la Wallonie. De même, les matières touchant aux personnes handicapées et aux personnes âgées doivent se retrouver dans un seul organisme multisectoriel, de manière à assurer la cohérence des politiques menées pour ces publics.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, cher Monsieur EMONTS, à l'assurance de mes sentiments très distingués.


Benoît LUTGEN